**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Avril 2020: progression du taux de chômage

Avec une augmentation de 0,5 point, le taux de chômage dans le canton de Vaud continue d'être affecté par les mesures d'urgence et sanitaires liées au Covid-19 et atteint 4,9 % à la fin du mois d'avril 2020.

Le nombre de chômeurs inscrits[(1)] dans le canton de Vaud enregistre une nouvelle hausse et s'établit à 20'415 la fin du mois d'avril 2020 (+1947, soit +10,5 %). L'effectif des demandeurs d'emploi[(2)] suit la même tendance et se fixe à 28'644 (+1695, soit +6,3 %).

Au cours du mois d'avril 2020, les ORP vaudois ont inscrit 3456 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 1766 dossiers. Les effets de cette crise sanitaire se manifestent également sur les chiffres des places vacantes. Ainsi le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 1885, en baisse de 42,1 % par rapport à mars 2020 et de 60,4 % par rapport à avril 2019.

Les augmentations mensuelles les plus marquées concernent les « spécialistes et auxiliaires de la restauration et barmen » (+168 chômeurs) et les « employés de commerce, de bureau » (+162). Cette hausse du chômage touche toutes les classes d'âge, en particulier les 20 à 29 ans (+569) et les 30 à 39 ans (+583).

Sur le plan régional, le taux de chômage augmente dans tous les districts en avril. Avec 0,7 point de plus, le district d'Aigle subit la plus forte progression (5,6 %), alors que celui du Jura-Nord vaudois (4,4 %) connaît la hausse de taux la plus modérée (+0,3 point). Le district de Lausanne (6,2 %) affiche quant à lui le taux de chômage le plus élevé du canton.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2633, en recul de 5 personnes en un mois (-0,2 %) et de 247 personnes en un an (-8,6 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud

pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 4,4%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 70 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) *Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement*.

(2) *Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).*

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mai 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIS, Françoise Favre, cheffe du Service de l'emploi, vice-présidente de la Commission tripartite, francoise.favre(at)vd.ch